

12 janvier 2012

Société

NAF/APE

M/Mme/Mlle

Prénom

Service

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

E-mail

Siret

RÈGLEMENT

Destinataire de la facture, si différent

Cachet de l'entreprise

Personne à contacter

Date

Tél.

Signature

Ci-joint un chèque de

€

(correspondant au montant TTC de l'inscription, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE)

À RETOURNER À

Laboratoire national de métrologie et d'essais
Centre de Formation
1, rue Gaston Boissier
75 724 PARIS CEDEX 15

OU PAR FAX

au 01 40 43 37 37

Référence de la journée

Jouets – JT 1201 – 12 janvier 2012

Lieu

Laboratoire national de métrologie et d'essais

1, rue Gaston Boissier – 75015 Paris – Tél. 01 40 43 37 00

Métro Porte de Versailles - Tramway T3 arrêt Georges Brassens

Frais de participation

1 jour : 410 € HT soit 490,36 € TTC.

La participation aux frais comprend l'inscription aux conférences, les pauses-café, le repas pris en commun et la remise d'un dossier technique.

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire au plus tôt par fax au 01 40 43 37 37 ou sur notre site internet www.lne.fr à la rubrique Formation-Séminaires ou par email formation@lne.fr

Vous nous envoyez par courrier le bulletin ci-contre, accompagné du règlement TTC des frais d'inscription, à l'adresse suivante :

Laboratoire national de métrologie et d'essais
Centre de Formation
1, rue Gaston Boissier – 75 724 PARIS CEDEX 15
Siret : 313 320 244 00012

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE ou d'effectuer un virement bancaire sur le compte ci-dessous :

18206 00280 58381956001 04 CRCA PARIS C.AFF.RENNES
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Clé Domiciliation

Dans les 3 semaines précédant la journée, nous adressons au participant une convocation, accompagnée d'un plan d'accès. Après le déroulement de la journée, une facture est adressée à l'entreprise.

Contact

E-mail : formation@lne.fr

Tél. 01 40 43 37 35 / Fax 01 40 43 37 37


 12 janvier
2012


JOUETS

 :: Mise en application
de la nouvelle directive


A l'intention des

- Fabricants de jouets
- Distributeurs
- Importateurs de jouets

Avec la participation de

- **DGCIS-SQUALPI** (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services)
- **DGCCRF** (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes)
- **DGDDI** (Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects)



La nouvelle directive «Sécurité des jouets» 2009/48/CE est maintenant applicable depuis le 20 juillet 2011 pour toutes les exigences, sauf les propriétés chimiques, qui restent couvertes par la directive 88/378/CE pendant encore 2 ans.

Certaines normes, commandées par la Commission Européenne pour l'échéance du 20 juillet 2011 sont déjà publiées et disponibles.

Les commissions de normalisation Jouets travaillent sur la révision et le développement des nouvelles parties de normes EN 71, afin de couvrir les exigences chimiques, qui seront applicables à partir du 20 juillet 2013.

Le processus Qualité mis en oeuvre dans vos entreprises nécessite une grande visibilité de votre part pour intégrer ces modifications.

Pour vous épauler face à ces constantes mutations, le LNE vous donne rendez-vous pour cette journée technique.

Conformément à vos attentes, nous privilégierons les temps alloués aux échanges.



09:15

Accueil des participants

09:30

Ouverture et présentation de la journée

- Francis WELVART, Chargé de mission Formation et Affaires réglementaires, LNE
- Martial DOUMERC, Expert technique Jouets, LNE

09:45

Directive «Sécurité des jouets» - 2009/48/CE et Explanatory Guidance document

- Rappel du rôle des différents opérateurs économiques
- Rappel de leurs obligations :
 - . Evaluation de la sécurité,
 - . Evaluation de la conformité (normes ou EC Type),
 - . Documentation technique,
 - . Déclaration CE de conformité
- Francis WELVART, Chargé de mission Formation et Affaires réglementaires, LNE - Vice-Président NB Toys
- Martial DOUMERC, Expert technique Jouets, LNE

10:30

Questions-Réponses

11:00

Pause

11:15

Les produits impactés par les nouvelles dispositions réglementaires et normatives :

- Norme NF EN 71-1
- Norme NF EN 71-2
- Norme NF EN 71-8
- Norme NF EN 62115
- Norme NF EN 55014
- Arrêté Formamide
- REACH et les modifications de l'annexe XVII relative aux restrictions
- Martial DOUMERC, Expert technique Jouets, LNE

12:15

Table ronde / Questions-Réponses

- Avec la participation de :
- Frédérique SANDEAU et Pascal FORGE, DGCIS-SQUALPI
 - Nathalie MICHEL et Alain FRANÇAIX, DGCCRF
 - Jacqueline PLANTIER et Julien FOUCART, DGDDI
 - Martial DOUMERC, LNE
 - Francis WELVART, LNE

12:45

Déjeuner

14:15

Évolutions normatives et réglementaires prévues sur 2011-2015 :

- Projets d'amendements EN 71-1
- Projets d'amendements EN 71-8
- Projets de normes chimiques EN 71-3/4/5/7/ Nitrosamines/Jeux olfactifs...
- Directive RoHS
- Directive DEEE
- REACH et certaines substances inscrites à l'annexe XIV
- Martial DOUMERC, Expert technique Jouets, LNE

15:30

Pause

15:45

Table ronde / Questions-Réponses

- Avec la participation de :
- Frédérique SANDEAU et Pascal FORGE, DGCIS-SQUALPI
 - Nathalie MICHEL et Alain FRANÇAIX, DGCCRF
 - Jacqueline PLANTIER et Julien FOUCART, DGDDI
 - Martial DOUMERC, LNE
 - Francis WELVART, LNE

16:45

Conclusion

- Francis WELVART, Chargé de mission Formation et Affaires réglementaires, LNE
- Martial DOUMERC, Expert technique Jouets, LNE

17:00

Fin de journée

